

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8/12/2021

Présents : Stéphane DECONINCK, David MORIN, Marylène CEZANNE ARNAUD, Christian GIRIER, Laure JACQUELIN

Procuration : Corinne ISOARDI à David MORIN

Excusé : Olivier LANNES

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité:

- Accord pour l'augmentation de la participation communale au fonctionnement du Pôle Sanitaire et Médico-Social de Curnier. Cette participation sera de 20 € par habitant en 2022.
- Accord pour la mutualisation avec la Communauté de Communes (CCBDP) d'un chargé de mission afin de nous aider dans l'élaboration et le suivi du contrat ZRR avec l'Agence de l'Eau.
- Délibération Modificative pour les intérêts d'emprunts (64 €)

Informations diverses

Projet de construction d'un columbarium dans le nouveau cimetière.

Point sur la construction du logement communal.

Les demandes de logement seront discutés en conseil municipal